

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **103 (1977)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est forcément une source de bruit intolérable, achat de matériel usagé hétéroclite, pour ne citer que quelques exemples. L'autobus a été parfois préféré au trolleybus pour des raisons de commodité dans la modification des itinéraires, nonobstant les avantages considérables de ce dernier (mentionnons simplement le fait que seuls les moteurs des véhicules électriques ne consomment pas d'énergie et ne font pas de bruit à l'arrêt).

Si l'on se prend à rêver à ce que pourrait être dans la région genevoise un réseau de base exploité avec des tramways, établi avec la collaboration des urbanistes, sur lequel circuleraient des véhicules modernes (à faible niveau de bruit, par exemple), on constate que des éléments importants en existaient, mais ont disparu au fil des ans. C'est regrettable à tous égards, même sous l'angle du trafic automobile individuel, qu'il est plus facile de séparer du tram que des autobus (un tram est de 30 cm moins large qu'un bus et les rails le guident avec précision).

A poursuivre la solution la moins onéreuse, on en a peut-être oublié qu'elle est parfois plus difficile à financer que la solution optimale, même auprès des contribuables. L'évolution du transport individuel conduisait forcément à revoir le rôle des transports publics, qui n'en faisait plus seulement un moyen de transport, mais un élément intégré de l'urbanisme. Les Transports publics genevois (TPG), qui succèdent à la CGTE après 75 ans, mettent entre les mains des autorités genevoises l'instrument d'une telle politique.

JEAN-PIERRE WEIBEL.

Le Tram à Genève, par W. BOEGLI, M. DIETSCHY, R. KALLMANN, J.-M. LACREUZE, R. LONGET et E. RAHM, Editions du Tricorne, Genève 1976. — Un volume 22,5 × 28,5 cm, 301 pages, 380 illustrations. Prix, relié: Fr. 100.—.

Liste SIA des bureaux d'études

L'édition 1977/78 de la liste SIA des bureaux d'études vient de paraître. Ce répertoire, qui contient les adresses de quelque 2500 bureaux d'études de toute la Suisse, donne un aperçu du secteur des prestations de service dans l'ingénierie et l'architecture. Il ne comporte que des bureaux dont la direction ou les responsabilités techniques sont assumées par des spécialistes qui s'engagent à respecter les règles de l'art. Les bureaux sont classés par ordre alphabétique, par localités et par branches. Cette publication peut être commandée au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, au prix de Fr. 20.—.

Carnet des concours

N1 — Autoroute Lausanne-Berne: ponts sur le Talent

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a ouvert un concours-soumission entre cinq entreprises de travaux publics pour l'établissement du projet et la remise d'une offre pour l'exécution des ponts de l'autoroute N1 sur le Talent.

Cet ouvrage est destiné à assurer le passage de la route nationale sur le vallon du même nom, au sud de Chavornay.

Les caractéristiques techniques de l'ouvrage sont les suivantes :

Situation :	rayon de 3000 m
Profil en long :	0,5 % de pente en direction d'Yverdon
Longueurs des ponts :	aval 385 m amont 374 m

Largeurs des ponts :	2 × 12,70 m
Hauteur maximale de la chaussée au-dessus du terrain :	38 m

Compte tenu de l'importance des ponts et des méthodes d'exécution, le maître de l'ouvrage a jugé opportun de choisir la voie du concours-soumission.

Il a fait examiner les projets présentés par un jury, qui a pris en considération les critères suivants pour en établir le classement :

Economie de l'ouvrage : basée sur le contrôle arithmétique des offres et les adaptations éventuelles par le maître de l'ouvrage. — *Construction* : cette notion comprend en particulier la conception générale de l'ouvrage, le système statique, les fondations, la superstructure. — *Risques* : cette notion comprend la sécurité de l'ouvrage pendant et après l'exécution. — *Calculs statiques*. — *Esthétique*.

Composition du jury :

MM. Ed. Rey, adjoint scientifique au Service fédéral des routes et des digues, à Berne ; J.-C. Badoux, professeur à l'EPFL, à Lausanne ; H. Hauri, professeur à l'EPFZ, à Zurich ; R. Walther, professeur à l'EPFL, à Lausanne ; W. Kollros, ingénieur, à Lucerne ; C. Monod, ingénieur, à Lausanne ; I. Karakas, ingénieur, à Lausanne ; J.-P. Vouga, architecte, à Lausanne ; C. A. Steudler, ingénieur en chef adjoint du Bureau de construction des autoroutes, à Lausanne. Suppléant : J.-P. Bonzon, ingénieur au Bureau de construction des autoroutes.

Le jury a recommandé au maître de l'ouvrage d'adjuger les travaux au groupe d'entreprises Walo Bertschinger SA et Imhof SA ; ingénieurs : Carroz et Kung, Gianadda et Guglielmetti, B. Bernardi.

Il a en outre décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix : Fr. 45 000 : Walo Bertschinger SA, Imhof SA ; Carroz et Kung, Gianadda et Guglielmetti, B. Bernardi.
- 2^e prix : Fr. 37 000 : Rochat SA, Marti & C^{ie} SA ; Bernoux et Cherbuin, ingénieurs-conseils SA.
- 3^e prix : Fr. 33 000 : Dénériaz SA, Jean Bollini & C^{ie} SA ; Perret-Gentil, Rey & C^{ie} SA.
- 4^e prix : Fr. 25 000 : Zwahlen & Mayr SA, Nibbio SA ; Piguet SA et H. Monod.
- 5^e prix : Fr. 10 000 : Schmalz SA, Induni & C^{ie} SA ; Compagnie de travaux publics SA.

Les projets seront exposés à l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, du lundi 4 au samedi 16 avril 1977, chaque jour, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

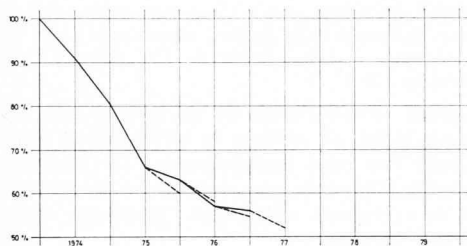
Communications SVIA

Evolution du personnel technique dans les bureaux d'études vaudois

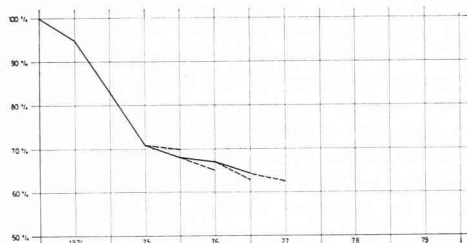
Poursuivant l'enquête lancée en janvier 1976 par la SVIA et l'UPIAV, ces associations disposent maintenant des chiffres de la fin de l'année écoulée (voir *BTSR* n^{os} 8 du 15.4.1976 et 20 du 30.9.1976).

Aussi bien les tendances relevées au cours des précédentes enquêtes que les prévisions qui en ont été déduites se sont confirmées dans la dernière période, comme le montrent les graphiques : la baisse s'est poursuivie, traduisant le recul des mandats dans le domaine de la construction. De nouveau, la situation des bureaux d'architecture est plus mauvaise que dans le génie civil et il n'est pas encore possible de prévoir la stabilisation, même si la baisse reste moins importante que prévu il y a six mois.

En tout état de cause, on ne discerne pas encore de conséquence des mesures de relance prises par les auto-



Bureaux d'architectes



Bureaux d'ingénieurs

rités. Outre le fait qu'elles ne peuvent se faire sentir qu'avec un certain retard, il convient de ne pas trop en attendre. Si une stabilisation des effectifs devait intervenir dans un avenir pas trop lointain, elle serait due davantage à ce que seraient épuisées les possibilités pratiques de redimensionnement des bureaux d'études qu'à un coup de fouet de l'extérieur.

La situation continue donc de nécessiter tous les efforts des associations professionnelles représentées dans la Conférence suisse de la construction tout autant que ceux visant à l'exportation accrue de prestations de services.

EPFL

Cours du 3^e cycle de l'unité Fondations du département de Génie civil

Les cours du 3^e cycle de l'unité Fondations du trimestre d'été 1977 auront lieu du jeudi 23 avril 1977 au jeudi 30 juin 1977, au Laboratoire de géotechnique de l'EPFL, 22, av. de Provence, selon l'horaire suivant :

Cours n° 3 : Mécanique des massifs rocheux discontinus, professeur Descœudres, de 8 h. 15 à 12 h.

Cours n° 4 : Tectonique, professeur Gabus, de 14 h. 15 à 18 h.

Ces cours sont ouverts aux ingénieurs diplômés de l'une des Ecoles polytechniques fédérales ou en possession d'un diplôme jugé équivalent.

Taxe d'inscription : pour un cours, Fr. 100.— ; pour les deux cours, Fr. 150.—.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat académique de l'EPFL, av. de Cour 33, 1007 Lausanne, tél. 021/264621.

UIA

Le nouveau Comité de la section suisse

A la suite de l'élection de nouveaux présidents à la tête de la Fédération des architectes suisses, FAS, et de la Fédération suisse des architectes indépendants, FSAI, la composition du Comité de la section suisse de l'UIA a été modifiée. En effet, le règlement de la section suisse prévoit que les présidents des trois associations participantes font partie, s'ils sont architectes, du Comité de la section suisse où ils remplissent la fonction de chef de délégation. D'autre part, M. F. Boschetti, représentant de la FSAI,

a désiré se retirer et a été remplacé par M. Ch. Balma, Sierre.

Le Comité de la section suisse est désormais composé comme suit :

Président : A. Rivoire, Genève ; *vice-président* : C. Guhl, Zurich ; *représentant des EPF* : Ch.-Ed. Geisendorf, Zurich ; *représentant de la Confédération* : J. W. Huber, Berne ; *délégation SIA* : H. Spitznagel (chef de délégation), Zurich, A. Rivoire, Genève, U. Strasser, Berne ; *délégation FAS* : A. Tschumi, président (chef de délégation), Bienne, C. Guhl, Zurich, H. Hubacher, Zurich ; *délégation FSAI* : A. Büsch, président (chef de délégation), Gümligen, Ch. Balma, Sierre, H. Reinhard, Hergiswil ; *membre d'honneur* : W. Dunkel, Kilchberg ; *secrétaire* : D. Haldimann.

Congrès

Hygiène et technique municipales

L'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, 9, rue de Phalsbourg, 75017 Paris, tiendra son congrès du 13 au 18 juin 1977, à Montreux et Lucerne.

Le programme comprend, outre des visites et des excursions, des séances de travail sur les thèmes suivants :

La récupération des déchets urbains.

La sécheresse exceptionnelle de 1976.

La rue, son sous-sol et son exploitation.

Etat des études et travaux de lutte contre la pollution des lacs et fleuves importants.

Programme et renseignements à l'adresse ci-dessus.

L'eau dans les mines et travaux souterrains

Grenade (Espagne), 12-22 septembre 1978

Un symposium international sera organisé sous ce thème. Il vise à réunir les résultats des études, recherches et applications dans le domaine de l'eau en rapport avec les mines et les travaux souterrains, à organiser l'échange des connaissances scientifiques, une meilleure coordination des recherches, des discussions des méthodes d'étude et des techniques de travail.

Les communications scientifiques seront groupées dans les sections suivantes :

1. Travaux sous le niveau piézométrique.
2. Apport des eaux de surface dans les chantiers.
3. Le rôle de l'eau dans le comportement des chantiers.
4. Techniques spéciales (congélation, injection, cimentation, etc.).
5. Modèles mathématiques appliqués au drainage.
6. Divers.

Les auteurs de communications éventuelles sont invités à envoyer, avant le 31 octobre 1977, le titre et le résumé (en espagnol, français ou anglais) de leur contribution.

Programme et renseignements : Professeur D^r ing. Rafael Fernández-Rubio, directeur du Groupe de travail d'hydrogéologie de l'Université de Grenade, Apartado de Correos 556, Grenade (Espagne).

Postes à pourvoir

Poste	Référence	Lieu de travail	Renseignements
<i>Agence spatiale européenne</i>			
Directeur adjoint de l'Administration		Paris (France)	1

¹ Chef de la Gestion du personnel, ASE, 8-10, rue Mario Nikis, 75015 Paris Cedex 15.